



**Municipalité
Cronay**

Annexe au préavis Municipal – Rapport du budget 2024

Dans ce rapport, uniquement les dépenses importantes par rapport aux comptes 2022 et au budget 2023 sont développées et non les dépenses d'usage courant.

Remarques générales : ces dernières années, les résultats positifs nous ont permis de créer un fonds de réserves pour les travaux futurs. La mise en place du nouveau plan comptable du canton (MCH2), qui entrera en vigueur en 2026 pour notre commune, ne permettra plus de fonds de réserves sous cette forme. De ce fait, les travaux des 2 prochaines années, qui ne sont pas dans les entretiens courants de notre commune, seront financés par ce fonds.

1. Administration générale

11. Administration

Charges :

11.301.0	Traitement du personnel : Indexation salariale
11.318.0	Honoraires : CHF 9'500.- : fiduciaire, assurances, poursuites CHF 7'000.- : PECC 1 ^{ère} tranche CHF 10'000.- : gérance bâtiments
11.4362.0	Remboursement tiers : CHF 3'500.- : PECC subvention 1 ^{ère} tranche

2. Finances

Impôts

Chaque année et particulièrement ces deux dernières années, l'estimation des rentrées d'impôts restait prudente. Pour 2024, selon les estimations, les impôts sur le revenu et la fortune devraient rester stables, voire en légère augmentation. Pour rappel, le taux d'imposition sera de 75 en 2024 contre 77 en 2023.

Impôts revenus : CHF 650'000.-

Impôts fortune : CHF 70'000.-

Gains immobiliers et droits de mutation : comme nous avons pu le constater ces dernières années, il est toujours difficile d'estimer les rentrées d'impôts sur ces postes. C'est pour cette raison que ceux-ci sont prudents.

Finances

Péréquation : il s'agit de la dernière année sous cette forme. Les acomptes de péréquation reçus de l'Etat se composent comme suit :

Charges : alimentation de la péréquation :	CHF 208'187.-
Revenus : retour dépenses thématiques :	CHF 55'034.-
retour péréquation :	CHF 269'213.-

Estimation péréquation

Selon les estimations, les acomptes payés seront supérieurs au décompte final (CHF 78'000.-), notamment grâce à un retour sur les dépenses thématiques (travaux route d'Ursins et coût des transports régionaux et scolaires en augmentation). Cependant, nous sommes restés prudents sur le montant en retour.

Intérêts bancaires

Suite à la fin de la rénovation de la Grange de l'Ancienne Cure, du renouvellement et de l'augmentation d'emprunts bancaires ainsi qu'à la hausse des taux d'intérêts, les montants ont été adaptés dans les comptes. Ces montants restent provisoires car le compte de construction n'a pas encore été consolidé.

3. Domaines et bâtiments

Grande salle

351.314.0	Entretien : CHF 50'000.- assainissement amiante – isolation côté sud CHF 5'000.- entretien courant
351.480.3	Prélèvement au fonds de réserves : CHF 50'000.-

Collège

353.331.0	Amortissement collège : CHF 12'080.- (dernier amortissement) Amortissement fournil : CHF 2'800.-
-----------	---

4. Travaux

Routes

43.314.2	Travaux d'entretien courant : CHF 20'000.- Travaux d'entretien de la route d'Ursins : CHF 90'000.-
43.331.0	Amortissement routes : CHF 10'000.- (dernier amortissement) Amortissement amélioration foncières 1 ^{ère} étape : CHF 680.-
43.480.9	Prélèvement au fonds de réserves travaux futurs pour les travaux de la route d'Ursins : CHF 90'000.-

Parcs et promenades

44.314.0	Place de jeux : suite à la demande de citoyens, 1 ^{ère} étape de l'amélioration de la place de jeux CHF 20'000.- Entretien courant CHF 5'000.-
44.480.9	Prélèvement au fonds de réserves travaux futurs pour l'aménagement de la place de jeux CHF 20'000.-

5. Instruction publique et cultes

CHF 290'400.- Participation ASIYE Association scolaire intercommunale Yvonand et environs

CHF 56'900.- Transports scolaires

L'augmentation des coûts s'explique par le projet d'agrandissement du site d'Yvonand et les transports scolaires. Le prix d'un élève se monte à CHF 5'612.80. La répartition des frais scolaires est calculée en fonction du nombre d'habitants et des enfants scolarisés. A la rentrée scolaire 2023, la commune comptait 65 enfants en âge de scolarité.

6. Police

Réforme policière

CHF 32'687.- Participation à la réforme policière - Acompte

Défense incendie et protection civile

CHF 18'900.- Participation à l'association intercommunale des pompiers SDIS (CHF 46.14/hab).

CHF 7'940.- Participation à la protection civile (CHF 19.35 /hab)

7. Sécurité sociale

CHF 204'692.- Facture sociale – Acompte

CHF 2'050.- FAJE Fondation pour l'accueil de jour des enfants : CHF 5.- /hab

CHF 123'280.- RYMAJE Réseau Yvonand-Menthue pour l'accueil de jour des enfants : adaptation de 2% d'indexation sur les salaires du personnel des quatre structures, augmentation du nombre de places au Château de Sable et aux Castors d'Yvonand ainsi que l'engagement d'une directrice administrative pour le réseau

CHF 6'770.- Accueil familial de jour d'Yverdon-les-Bains et région (16.52/hab.) : désormais facturé par le RYMAJE

CHF 2'300.- ARAS Guichet de proximité 5.-/habitant + Comité de direction CHF 250.-

8. Service des eaux

81.311.0 Changement des compteurs : 1^{ère} étape du changement des compteurs d'eau relevés
et 81.314.0 à distance CHF 25'000.-

Entretien courant : CHF 3'000.-

81.480.0 Prélèvement au fonds de réserves pour le changement des compteurs (CHF 25'000.)